

Chers collègues,

Vous avez tous et toutes vu notre première ministre à la télévision hier soir et le discours a probablement été nébuleux pour beaucoup d'entre vous . En effet , il plane une espèce de flou artistique sur tout ce qui est médical. Après concertation et discussion avec les différentes organisations dentaires ,nous comme BUDS sommes parvenus à un consensus et voici nos recommandations . Pour clarifier, le BUDS est le regroupement de la BUOS et de la Société Belge de Parodontologie. Cette initiative a été lancée avec un protocole d'accord en 2019 et a été approuvée par les deux assemblées générales pour être développée.

Une start-up n'est possible qu'avec respect des conditions de distanciation sociale sur le lieu de travail, l'application d'instructions à l'adaptation pratique et au fonctionnement pratique et l'utilisation des mesures de protection individuelle correctes, déjà indiquées dans le protocole de redémarrage (voir annexe). Il s'agit de protéger nos patients, notre personnel et nous-mêmes.

Dès le 4 mai , reprise des consultations en phase 2 selon le schéma ci-dessous

Redémarrage-schéma specialistes en orthodontie & parodontologie:

Date proposée:	Phase	phase: pas-aérosol	phase: aérosol
15/3/2020	I	Z3	
4/5/2020	II	Z2	A2 (fin de journée 1 pour traiter zone)
18/05/2020	III	Z1	A1 (idem)
01/06/2020	IV	Z0	A0 (idem)
1/7/2020	V	Travail normal	

I. POUR L'ORTHODONTIE

A partir du 4 mai 2020: Fase II= Z2+A2

Z2: Phase pas-aérosol : Pas de traitements en aérosol

Les traitements orthodontiques avec un suivi élevé doivent → être programmés en priorité

- Patients présentant un Hyrax (EPR/EMR/expansion cutanée) pendant la phase d'expansion.
- Les patients orthognatiques juste après une opération.
- Patients ayant des dents récemment transplantées ou exposées.
- -Patients présentant une extrusion des dents palatines ou buccales incluses (angulaires).
- Les traitements d'extraction dans lesquels les extractions ont été effectuées récemment.
- Traitements avec des équipements fixes où sont incorporés des éléments actifs, ressorts NITI, RCS, arcs d'intrusion ou d'extrusion, arcs de torsion etc...
- Traitements avec ressorts intermaxillaires ou appareil Herbst (Forsus, Power Scope, correcteur de classe II).
- Traitements avec les TAD (ancrages osseux).
- Traitements dans lesquels le facteur de croissance joue un rôle important.
- Les patients dont l'hygiène bucco-dentaire et la résorption radiculaire sont mauvaises/inadéquates.
- Production d'empreintes(alginate ou scan) pour la fabrication d'appareils de contention comme solution temporaire pour une restauration ultérieure de la contention(fixe).

A2: Traitements aérosol haute urgence

traitements aérosols haute urgence :

- Remplacement/recollage des attaches
- Remplacement/recollage des contentions fixe décollées.

A partir du 18 mai 2020: Fase III = Z1 + A1

Z1: PAS de traitements en aérosol

Traitements orthodontiques avec un besoin de suivi moyen :

- Contrôles des appareils amovibles (plaque, appareil fonctionnel, sauf si des conséquences négatives sont à prévoir) Ces patients peuvent être vus avec un intervalle de 2 à 3 mois.
- Contrôles des appareils fixes dans la phase d'alignement.
- Contrôles des appareils fixes en phase de finition où des élastiques doivent être portés. (sauf si des conséquences négatives sont à prévoir).

A1: Traitement par aérosol

Traitements avec un besoin de suivi moyen :

- remplacement d'attaches décollées.
- remplacement de contentions fixes décollées

A partir du 1 juin 2020: Fase IV = Z0 + A0

Z0: PAS de traitements avec aérosol

Traitements orthodontiques avec un faible besoin de suivi :

- 1ères consultations et conseils.
- Planifier les discussions.
- Faire fabriquer et installer des appareils amovibles (si le traitement le permet).
- Contrôle de la contention (à moins que le patient lui-même n'indique que le dispositif de contention fixe est détaché, ce qui n'est en effet pas toujours connu du patient).

A0: Traitement par aérosol

Les traitements dont les besoins de suivi sont moins importants :

- la pose et la dépose d'appareils fixes

II. POUR LA PARODONTOLOGIE

Z3: Traitements sans aérosols

Les patients qui ont été vus de manière très limitée dans les cabinets de parodontologie depuis le 16 mars.

- Abscès parodontaux.
- Dents mobiles et douloureuses.
- Affections parodontales aiguës et/ou nécrotiques.

A partir du 4 mai 2020: Fase II= Z2+A2

Z2: Phase pas-aérosol : Pas de traitements en aérosol

Traitements parodontaux avec la nécessité d'un suivi régulier : à prévoir en priorité lors de la reprise progressive des soins réguliers.

Avant l'épidémie du Covid19, certains de ces traitements étaient réalisés avec des aérosols, mais il est également possible de les effectuer entièrement manuellement. Ceci est conseillé pendant la période orange.

- Premières consultations avec des douleurs gingivales.
- Traitements initiaux interrompus.
- Traitements initiaux.
- Réévaluations après le traitement initial.
- Extractions d'éléments fracturés.
- Soins parodontaux de patients avec des poches parodontales persistantes, ayant eu des antécédents d'abcès parodontal et dont le dernier traitement parodontal a été réalisé il y a plus de 4 mois.
- Soins parodontaux de patients ayant des problèmes de furcation et dont le dernier traitement parodontal a été réalisé il y a plus de 4 mois.
- Pathologie muco-gingivale avec risque élevé de formation d'abcès.
- Chirurgie parodontale des poches parodontales profondes persistantes.
- Le placement d'implants dentaires chez les patients qui ont des problèmes de mastication sévères

A2: Traitements aérosol haute urgence

Les traitements avec aérosols pourraient être planifiés en fin de journée de travail pour que la salle de soin puisse être réutilisée tout en respectant les délais de nettoyage et de désinfection.

A partir du 1 juin 2020: Fase IV = Z0 + A0

Z0: PAS de traitements avec aérosol

Suivi de patients avec une parodontite stabilisée ou avec une nécessité de suivi moins importante.

Avant l'épidémie au coronavirus, certains de ces traitements étaient effectués avec des aérosols, mais il est également possible de les effectuer entièrement manuellement. Ceci est conseillé pendant la période orange.

- Suivi parodontal des patients qui étaient revus pour contrôles annuels et qui étaient stabilisés
- Suivi parodontal pour les patients sans poches parodontales profondes

Tous les traitements produisant des aérosols doivent être reportés aussi longtemps que possible jusqu'à ce que les conditions épidémiologiques le permettent.

A0: Traitement avec aérosols

Traitement nécessitant moins de suivi à condition qu'il n'y ait pas de douleurs dentaires :

- Section d'un bridge
- Ablation et extraction d'une racine dentaire
- Extraction chirurgicale d'une dent ankylosée ou (semi-) incluse

Chers collègues,

Aussi longtemps qu'une immunité de groupe suffisante n'est pas acquise et/ou qu'un vaccin est disponible, les précautions prises devront être observées durant toutes les phases de redémarrage.

Il est impératif, que vous suiviez ce schéma , à la fois pour soutenir la lutte nationale contre le covid-19 mais aussi par respect envers vos collègues, vos assistantes et vos patients .

Nous devons agir de façon civique mais également susciter la confiance et le respect envers notre profession (qui sait prendre ses responsabilités).

BUDS (BUOS et BSP)